

Transition sociétale
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
Demain l'UCP

RAPPORT REMIS À

FRANÇOIS GERMINET LE 23 FÉVRIER 2017

Transition sociétale

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Demain l'UCP



Le monde évolue de façon accélérée depuis plusieurs décennies. Nos sociétés et tous les citoyens se trouvent engagés dans une transition sociétale aux enjeux nombreux et complexes, et les jeunes générations doivent être sensibilisées et formées aux défis auxquels nous sommes confrontés individuellement et collectivement. En tant qu'institution et établissement de formation, l'UCP a une responsabilité éminente dans la prise en compte des bouleversements en cours, dans la mesure où elle forme les générations qui vivront cette transition, la façonneront et la mettront en œuvre. Outre la mondialisation, l'évolution des conditions géopolitiques et la révolution numérique, l'accélération du changement climatique d'une part, les questions environnementales prises au sens large d'autre part, la qualité de vie dans la sphère personnelle mais aussi professionnelle, sont des facteurs déterminants pour nos conditions de vie. Elles doivent être au cœur de la réflexion et, demain plus qu'hier, des pratiques de notre communauté universitaire, de ses formations, de sa recherche. Le président de l'université de Cergy-Pontoise François Germinet a fait de ces sujets un chantier prioritaire de son nouveau mandat. Ce rapport rappelle le cadre dans lequel s'inscrit l'action de l'UCP dans ces domaines, et, partant de ses forces, de ses faiblesses et de ses spécificités, formule des préconisations visant à faire monter en puissance une démarche RS/DD "made in UCP".

Carine Royer et Michèle Weinachter
Chargées de mission RS/DD à l'UCP

5

Cadre d'action et méthode choisie

- 5 Responsabilité sociétale/développement durable : de quoi s'agit-il ?
- 7 Un cadre d'action national : Le Plan vert/ Référentiel RS/DD
- 8 S'inscrire dans une dynamique
- 10 Méthode choisie pour établir un bilan et formuler des préconisations pour l'UCP

11

Bilan, orientations, préconisations

- 12 Les efforts de l'UCP en matière de RS/DD ces dernières années
- 14 Quelles spécificités pour une démarche RS/DD « made in UCP » ?
- 16 **Bilan détaillé : forces, faiblesses, préconisations**
 - 16 Stratégie et gouvernance
 - 17 Formation
 - 19 Recherche
 - 20 Gestion environnementale
 - 22 Politique sociale et ancrage territorial
- 25 **Sensibiliser, mobiliser, accompagner la communauté**
 - 25 La nécessité de relais au plus près des acteurs
 - 26 La mobilisation des étudiants
 - 28 Sensibilisation, mobilisation et communication

Responsabilité sociétale/développement durable : de quoi s'agit-il ?

La thématique recouvre un champ très large, avec trois piliers : social, économique et environnemental. Protection et valorisation de l'environnement et des ressources, notamment énergétiques, mais aussi arrêt du gaspillage et économies possibles, parité, diversité, valorisation des compétences, santé, bien-être, vivre-ensemble : dans l'état d'esprit positif du documentaire "Demain - Toutes les solutions existent", il s'agit d'entrer dans une logique nouvelle, plus respectueuse de la planète et de chacun : sortir de la logique du "toujours plus" pour aller vers le "toujours mieux". L'université de Cergy-Pontoise souhaite permettre à chacun d'acquérir les connaissances et compétences qui lui permettront de devenir acteur de ce changement. La prise en compte de ces dimensions implique donc des changements multiples dans la gouvernance et la vie interne de l'université, mais aussi les méthodes et les contenus des enseignements et la recherche.

L'objectif est double : les universités ont elles-mêmes un impact sur leur environnement et sur leur personnel, et en particulier en tant qu'établissement public, elles doivent se responsabiliser davantage sur ces questions. Mais elles ont également une responsabilité éminente vis-à-vis des nouvelles générations : les citoyens de demain doivent être sensibilisés aux défis auxquels nous sommes confrontés individuellement et collectivement. L'université doit former des jeunes capables d'intégrer cette dimension dans tous leurs actes et toutes leurs décisions, dès leur passage à l'UCP puis dans leur vie active.

Cette dynamique pourra s'installer durablement si toute la communauté se saisit de ces objectifs, dans une « exemplarité circulaire » des personnels vers les étudiants et réciproquement.

L'enjeu est central pour l'avenir de notre communauté et de nos sociétés, pour notre qualité de vie au travail et en général, aujourd'hui et demain. Mais c'est également l'attractivité de notre établissement qui en dépendra : d'ores et déjà les connaissances et compétences en RS/DD acquises au cours de la formation sont un élément regardé de près par les recruteurs, toujours plus nombreux, qui prennent en compte cette dimension dans leurs stratégies. C'est donc pour les jeunes un critère de plus en plus important dans le choix d'un établissement de formation.

Un cadre d'action national : le Plan vert/Référentiel RS/DD

Le défi est de taille, mais l'université de Cergy-Pontoise n'est pas le premier ni le seul établissement d'enseignement supérieur souhaitant entrer plus vigoureusement dans cette démarche. En 2010, la conférence des présidents d'université (CPU) et la conférence des grandes écoles (CGE) ont élaboré ensemble, avec le ministère de l'Écologie, un "plan vert" qui « participe à la protection et à la valorisation de l'environnement, au développement économique et au progrès social ». Le Plan vert n'est donc pas "que vert" - il a d'ailleurs entretemps été rebaptisé « Référentiel développement durable et responsabilité sociétale (DDRS) de l'enseignement supérieur ». Il constitue une forme "d'agenda XXI^e siècle" pour les établissements d'enseignement supérieur. S'il vise une gestion écologique de l'établissement, il recouvre également sa politique sociale et ses enseignements et travaux de recherche. Cette dimension est affirmée par sa référence explicite à la stratégie européenne de développement durable dont il reprend la structure avec neuf défis-clé, et son rappel de la circulaire de 2008 sur « l'exemplarité de l'État au regard du développement durable dans le fonctionnement de ses services et de ses établissements publics »¹.

Le Plan vert est un outil qui permet de construire une démarche développement durable structurée, conforme aux critères d'habilitation, aux actions du MENESR, aux normes internationales (ISO 26000) et commune aux établissements d'enseignement supérieur. Les universités et grandes écoles les plus avancées dans cette démarche peuvent – et tel peut être à terme l'objectif de l'UCP - solliciter une labellisation² sur le fondement des critères clairement définis par le Plan vert/Référentiel RS/DD. Ce label a déjà été obtenu par une dizaine d'établissements d'enseignement supérieur en France (8 grandes écoles et 2 universités). Le Référentiel, dont la dernière version a été publiée en 2016 propose à cette fin une feuille de route et un cahier des charges très riche et précis portant sur 5 axes : stratégie et gouvernance, formation, gestion environnementale, recherche, politique sociale et ancrage territorial.

1. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-plan-vert,25261.html>

2. Voir le site du label DD&RS : <http://label-ddrs.org>

S'inscrire dans une dynamique

L'UCP peut s'appuyer dans sa démarche sur les réseaux nationaux créés ces dernières années autour des enjeux RS/DD dans l'enseignement supérieur :

- depuis plusieurs années, les universités et les grandes écoles ont développé des réseaux communs permettant les rencontres et les échanges de bonnes pratiques (par exemple les colloques annuels "Éco-campus"). À la CPU a été créé un comité pour la transition écologique et énergétique, qui organise régulièrement à l'intention de ses membres (les référents RS/DD dans les établissements) des événements favorisant la transmission d'informations, la réflexion, et la mise en réseau.
- Le RéUniFEDD, Réseau Universitaire pour la Formation et l'Éducation au Développement durable, une association qui vise à fédérer les actions des établissements d'enseignement supérieur dans ce domaine. Ce réseau est porté par les enseignants-chercheurs sur l'éducation au développement durable (EDD), il a élaboré par exemple un guide de compétences pour l'EDD autour de 5 compétences à travailler en synergie pour toutes les personnes désireuses d'aborder un projet ou une formation EDD.
- Le CIRSES, Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale et du développement durable dans l'Enseignement Supérieur. Ce collectif, créé en 2013, rassemble les personnes qui portent la fonction RS/DD au sein des universités et des écoles. Il comprend aujourd'hui environ 70 membres, dont désormais l'UCP. Il accompagne notamment les établissements dans la prise en compte des enjeux RS/DD. Cirses a récemment créé une plateforme collaborative "ESResponsable.org", permettant la diffusion des informations sur ce qui se fait dans les établissements et le partage des bonnes pratiques concernant la mise en œuvre du Référentiel.
- Le REFEDD, Réseau Français des Étudiants pour le Développement Durable. Ce réseau s'est organisé en parallèle de la prise en compte de ces sujets par les universités et les écoles. Il dispose désormais d'une antenne nationale et d'interlocuteurs dans les établissements notamment grâce aux associations étudiantes. L'association mixte (étudiants et personnels) récemment créée à l'UCP "Demain l'UCP", dédiée au RS/DD (voir infra), a adhéré à ce réseau qui va l'aider dans la mobilisation des étudiants.

Par ailleurs, un certain nombre d'initiatives ont déjà été lancées à l'échelle de la Comue Université Paris Seine. La Comue a été labellisée centre régional d'expertise pour l'éducation au développement durable (CRE ou RCE) dans le cadre du réseau international des universités des Nations Unies. Ce projet avait été lancé à l'époque où l'UVSQ était membre du PRES avec l'UCP, puis a continué sans l'UVSQ. L'université Paris Seine a identifié 5 catégories d'acteurs présentes sur son territoire pour porter des projets RS/DD : enseignement supérieur, enseignement secondaire, entreprises, collectivités et ONG. L'objectif est de faire se croiser ces catégories d'acteurs pour aboutir à des projets d'éducation au DD, formelle et informelle. La Comue a pour ce faire un rôle de facilitateur et d'amorçage de projet. Un comité de pilotage existe au niveau du centre régional d'expertise où se retrouvent notamment les chargés de missions RS/DD de l'université et des écoles membres de la Comue et les autres acteurs du territoire. Les échanges conduits ces derniers mois témoignent d'une forte volonté de mieux travailler ensemble au sein de la Comue, notamment avec nos partenaires de l'ESSEC, de revivifier le RCE, et de mener rapidement des actions conjointes qui impliqueraient également la communauté d'agglomération, déjà dynamique sur ces sujets. La concrétisation de différents projets de notre établissement au sein de la Comue, tels que la création d'un grand campus international à Cergy, et/ou la concrétisation du projet ISite, favoriseront cette démarche.

La synergie entre l'UCP et l'ensemble des réseaux évoqués ci-dessus est en train de se mettre en place sur la base des relations existantes. Elle est appelée à se développer.

L'UCP ne part évidemment pas de rien, loin de là. Depuis plusieurs années, des efforts sensibles, individuels ou collectifs, ont d'ores et déjà été faits qui vont dans le sens du Plan vert/Référentiel RS/DD. Les nouvelles chargées de mission RS/DD à l'UCP ont, ces derniers mois, travaillé à établir un bilan afin d'établir nos forces et nos faiblesses en la matière, et de dégager des axes permettant de développer une démarche RS/DD tenant compte des spécificités de l'UCP.

Méthode choisie pour établir un bilan et formuler des préconisations pour l'UCP

La réflexion menée par les chargées de mission afin de définir une démarche RS/DD plus dynamique pour l'UCP a été conduite – et se poursuit – principalement sous la forme d'entretiens avec nos différents interlocuteurs, les différents services et composantes, et dans le cadre des premières réunions du comité RS/DD, créé à l'automne 2016 et conçu comme instance de réflexion ouverte appelée à se réunir de façon régulière pour suivre le processus et lui donner des impulsions³. Cette réflexion s'est appuyée sur les informations fournies par l'université.

La réflexion a pu avancer également grâce aux contacts établis ces derniers mois avec les différents réseaux évoqués ci-dessus, avec la Comue et certains de ses membres, avec la communauté d'agglomération, et grâce aux échanges fructueux conduits avec leurs homologues dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur, universités et grandes écoles, notamment lors du rendez-vous annuel des référents du développement durable (R2D2) et du groupe ouverture sociale (GOS) organisé en 2016 par la Montpellier Business School, du séminaire cirses de juin dernier à Perpignan, de la réunion plénière des responsables RS/DD des établissements d'enseignement supérieur et de recherche organisée par la CPU et la CGE en octobre dernier à Paris, entre autres.

Le travail mené a permis d'établir un bilan, à partir duquel ont été définies des priorités pour une démarche RS/DD "made in UCP", formulées des préconisations pour chacun des 5 axes du référentiel RS/DD, ainsi que des préconisations générales en vue de mobiliser l'ensemble de la communauté.

3. Le Comité est composé de membres permanents (VP Affaires internes, VP Infrastructures, VP Etudiant, chargée de mission égalité femmes-hommes, chargée de mission égalité des chances, chargé de mission organisation du travail, Responsable du développement de la vie étudiante), et d'invités « ad hoc » en fonction de l'OdJ.

Les efforts de l'UCP en matière de RS/DD ces dernières années

Des efforts institutionnalisés depuis 2009

C'est en 2009 qu'a été nommé le 1^{er} chargé de mission "développement durable et questions environnementales" à l'UCP. La mission, confiée à Ronan Hébert, visait à mettre en place des actions en matière de gestion des déchets, de réduction des consommations d'énergie primaire, à mener des actions de formation et de sensibilisation au développement durable et à avoir un représentant de l'UCP sur ces questions dans les instances locales et nationales. Elle a notamment permis l'établissement de diagnostics et d'études de faisabilité, de premiers progrès dans le tri sélectif, la mise en œuvre d'efforts de mise en conformité réglementaire et de mise en œuvre du Plan vert. En 2015, les missions DD et accessibilité/handicap ont été rattachées au directoire infrastructures. L'UCP a également fait partie, dans le cadre de la Comue, des toutes premières universités françaises participant à l'étude "Campus Footprint", menée par le réseau Campus responsables qui mesure l'impact socio-économique et environnemental des campus français sur le territoire, et dont les résultats ont été publiés fin 2016⁴.

Parmi les efforts en vue d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, figure également la signature en novembre 2016 de la convention Intracting entre l'UCP et la Caisse des Dépôts, qui doit permettre de cofinancer des travaux visant principalement la réduction des factures de chauffage et d'éclairage⁵.

L'UCP a également déjà participé plusieurs fois (en 2011, 2012, 2013 et 2016) à la démarche d'auto-évaluation annuelle proposée au niveau national à tous les établissements d'enseignement supérieur par la CPU et la CGE. Cet outil permet d'objectiver les niveaux atteints pour chacune des sous-catégories des 5 axes du Référentiel RS/DD.

En 2016, un nouvel élan a été donné à la politique environnementale de l'UCP. Elle est désormais inscrite dans la stratégie de l'établissement, avec la volonté d'intégrer ses critères dans toutes les réflexions et de les surpondérer concrètement dans les critères décisionnels. Ce chantier étant désormais prioritaire, l'UCP dispose depuis le printemps 2016 d'un vice-président adjoint "infrastructures et développement durable" (Ronan Hébert) mais également, depuis la rentrée 2016, de deux chargées de mission RS/DD. Le volet DD est maintenant stratégiquement couplé au volet responsabilité sociétale, afin d'établir une démarche RS/DD d'ensemble, conformément au cadre d'action national mais aussi dans la logique de l'accent mis par l'établissement sur la thématique des transitions sociétales.

4. Voir article dans Le Monde : http://www.lemonde.fr/universites/article/2016/12/15/les-universites-un-investissement-qui-rapporte_5049598_4468207.html#ioMWWVFapuALmqh.99

5. <https://www.u-cergy.fr/fr/universite/actualites/l-efficacite-energetique-des-batiments.html>

En matière de responsabilité sociétale également les efforts ont été institutionnalisés depuis plusieurs années, avec notamment la nomination progressive de chargés de mission dont l'action se situe parfaitement dans ce périmètre : chargé de mission handicap, chargée de mission égalité femmes-hommes, chargée de mission égalité des chances, chargée de mission organisation du travail. Nombre d'actions des services d'orientation et d'insertion professionnelle de l'université agissent également dans ce champ – avec par exemple l'organisation chaque année des "Univ' d'hiver" à l'attention des lycéens de l'agglomération –, tout comme les services de l'université assurant des missions sociales pour les personnels.

Toutes les mesures impulsées par l'établissement ont ainsi permis de faire aboutir de nombreuses actions qui constituent aujourd'hui autant de points forts, détaillés plus bas dans le bilan axe par axe.

Dans un contexte où les personnels sont déjà sollicités par de nombreuses tâches et la mise en place d'évolutions permanentes dans tous les domaines, l'expression d'une volonté politique plus forte au sommet de l'établissement va maintenant permettre de lever certains obstacles pour faire aboutir davantage de projets RS/DD.

De nombreuses initiatives individuelles et collectives

À côté de ces efforts institutionnalisés, de très nombreuses initiatives individuelles ou collectives sur les différents sites et dans les composantes ont permis la réalisation de nombreux projets qui s'inscrivent parfaitement dans le périmètre du Référentiel RS/DD. Mais elles sont peu ou mal connues. Qui a aperçu le potager du Faclab sur la pelouse de Gennevilliers, ou l'éolienne de Neuville ? Qui connaît les recherches menées sur l'énergie durable ou la mobilité propre à l'UCP ? Qui pourrait faire la liste des masters consacrés totalement ou partiellement à la formation au RS/DD ? Du côté étudiant aussi, un certain nombre d'initiatives ont été lancées. Et ce ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres.

Au total, les actions menées ces dernières années à la fois au niveau institutionnel, sur les différents sites et dans les composantes s'avèrent beaucoup plus nombreuses que nous le pensions au départ. Elles doivent être rendues plus visibles, puisqu'ensemble elles participent au projet plus vaste et désormais prioritaire de la progression de notre communauté vers une attitude plus responsable en matière de RS/DD. Les préconisations qui suivent dans ce rapport cherchent à donner des pistes en ce sens. Une meilleure valorisation de ce qui existe déjà et des progrès à venir s'avère indispensable pour créer une cohérence et favoriser une dynamique collective.

Quelles spécificités pour une démarche RS/DD "made in UCP" ?

Les réflexions menées visaient également à définir une démarche spécifique de l'UCP dans le domaine RS/DD, qui tienne compte de ses spécificités, afin de définir des axes prioritaires pour l'action.

Pour certains établissements d'enseignement supérieur, l'angle d'attaque d'une démarche RS/DD s'impose de lui-même. C'est le cas notamment des Ecoles spécialisées dans la formation à des métiers dans un domaine précis – comme par exemple Supagro⁶, qui très naturellement développera sa stratégie sur les enjeux liés à l'agriculture. L'UCP pour sa part est une université pluridisciplinaire et multi-site. Les échanges menés ont permis de dégager, sur la base des spécificités de notre université, des axes de travail qui peuvent caractériser notre propre démarche RS/DD et préciser notre projet collectif :

- l'UCP est une université "jeune" et agile, réactive et en perpétuelle évolution. On peut y voir une prédisposition à intégrer rapidement des thématiques sociétales et environnementales « nouvelles » sur la base de l'esprit pionnier et entrepreneur constitutif de l'ADN de notre établissement ;
- l'UCP est par ailleurs ancrée dans un territoire avec lequel elle est depuis l'origine en forte synergie ;
- l'UCP s'est toujours attachée à prendre en compte la diversité de ses publics, à la soutenir et à la valoriser. L'état d'esprit est celui d'une ouverture, de la multiplicité des approches, et de l'enrichissement mutuel ;
- l'UCP met de plus en plus l'accent sur l'internationalisation.

Ce sont autant d'atouts pour axer sa démarche RS/DD sur des enjeux qui sont internes, mais aussi locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

L'UCP s'est positionnée comme "provocatrice de talents". Avec la thématique de la transition sociétale, elle pourrait désormais se définir comme "provocatrice des talents de demain". Fortement consciente de ses responsabilités dans la société de demain et à l'image de son histoire et de ses projets, elle peut prétendre à être une université ouverte sur le monde, formant des futurs acteurs de la société responsables, conscients de leur impact sur leur environnement au sens large et aptes à agir pour un monde durable.

Encore faut-il que la communauté se mobilise au service des objectifs de la démarche. Priorité devra donc être accordée à la sensibilisation et à la mobilisation de la communauté, à la valorisation des compétences et des actions (celles de l'UCP comme celles des partenaires) et à toute nouvelle initiative concrète, afin de créer une spirale vertueuse et de développer une logique de démonstration par l'exemple.

Pour cela, elle peut se fixer deux objectifs prioritaires

- 1.** L'UCP peut développer une politique de formation fortement liée au RS/DD permettant à tous les étudiants :
 - d'être conscients des enjeux RS/DD dans la société, et informés des actions menées dans la société civile au niveau national et international ;
 - d'avoir une connaissance de la responsabilité RS/DD de leur spécialité ou discipline ;
 - de mener au moins une fois au cours de leur cursus un projet RS/DD, en collaboration avec des partenaires locaux, territoriaux, nationaux et internationaux, de nature publique, associative ou entrepreneuriale.
- 2.** L'UCP pourra pleinement assumer ses responsabilités sociétales en devenant un acteur majeur du RS/DD sur son territoire et au sein de la Comue, tout comme sur le terrain de l'élaboration de nouvelles connaissances au niveau international via ses activités de recherche.

Dans cette optique, deux leviers peuvent être proposés

- Des actions de sensibilisation et de formation au RS/DD destinées tant aux étudiants qu'à l'ensemble du personnel de l'université (enseignants et BIATSS).
- Des actions d'intégration d'une démarche RS/DD dans l'ensemble des activités de l'établissement.

Les préconisations détaillées formulées ci-dessous peuvent amener les étudiants et les personnels à conduire l'université vers ses objectifs.

Bilan détaillé : forces, faiblesses, préconisations

Les entretiens et la réflexion menés ces derniers ont permis d'établir un bilan détaillé se basant sur les 5 axes du Référentiel. À partir des forces et faiblesses constatées, des préconisations sont formulées afin d'atteindre les objectifs prioritaires énoncés ci-dessus.

NB : le bilan synthétique qui suit est forcément incomplet, ce qui se fait déjà à l'UCP sur l'ensemble des sites est très riche et varié, nous découvrons de nouvelles pépites tous les jours... la dynamique enclenchée devrait justement permettre de faire remonter ce qui aura été ici injustement omis...

Stratégie et gouvernance

Cet axe évoque la façon dont l'établissement s'engage, avec ses partenaires, dans une démarche RSDD forte, dans ses dimensions économique, sociale et environnementale et la manière dont cette démarche est intégrée dans son fonctionnement.

POINTS FORTS

- Depuis 2009 : Des décisions politiques de plus en plus conscientes des enjeux liés au RSDD : voir supra l'historique concernant les efforts faits depuis 2009.
- Un projet d'établissement tourné vers l'international.
- Des relations historiquement étroites avec les partenaires territoriaux, notamment sur Cergy-Pontoise, mais à développer sur le RSDD : voir supra concernant la Comue et les autres partenaires.

POINTS FAIBLES

- Politiques souvent « top-down » avec usagers insuffisamment acteurs dans l'élaboration des projets. Pas assez d'initiatives venant de la base.
- Méconnaissance des actions menées à l'UCP sur l'ensemble des sites et au-delà des murs de l'université.
- Dimension RSDD encore peu déclinée dans chacune des actions menées par l'établissement et peu de moyens fléchés sur le RSDD (charges de mission et vice-présidence). En comparaison, même si les situations varient, la plupart des grandes écoles ont des personnels à temps plein sur le RSDD.
- Faiblesse du sentiment d'appartenance des personnels et étudiants notamment éloignés géographiquement du site des Chênes et donc éventuellement faible implication dans une démarche RSDD menée par l'établissement.

PRÉCONISATIONS

- Pour donner plus d'ampleur à la démarche RSDD de l'établissement et permettre un suivi étroit des actions menées, proposition d'élaboration d'un "agenda 21 de l'UCP" (définition d'une stratégie pluriannuelle avec objectifs d'étape).
- Pour impliquer l'ensemble des personnels : nécessité de relais à tous les niveaux. Voir infra.
- Pour accompagner l'ensemble des personnels et usagers de l'UCP dans la démarche RSDD, valoriser les actions et renforcer la dynamique, pour une participation plus active aux échanges et actions communes avec les partenaires et interlocuteurs locaux, régionaux et nationaux, pour animer la page internet (si possible collaborative, voir infra) dédiée sur le site de l'UCP, contribuer activement à la plate-forme ESResponsible.org : proposition de création d'un service RSDD.
- Afin d'appliquer une démarche RSDD plus globale et de faire évoluer les comportements, proposition d'une charte RSDD de l'UCP reprenant des éléments de "l'agenda 21" proposé, charte à faire signer par l'ensemble des parties prenantes, étudiants et personnels.

Formation

Ici est bien sûr évoquée l'intégration des problématiques RSDD dans les programmes de formation, mais également l'accompagnement des étudiants et des personnels dans le développement des compétences en la matière. La place des entreprises et de la professionnalisation, ainsi que celle de l'internationalisation sont aussi interrogées.

POINTS FORTS

- Des formations en RSDD destinées aux étudiants touchant différents aspects du RSDD et liées à des expertises pluridisciplinaires allant de la géographie aux matériaux en passant par le droit, la politique et l'éducation au DD à l'école. Différents formats :
 - des diplômes spécialisés. Exemples : master mention sciences de la terre et des planètes, environnement, avec parcours éco-construction, éco-conception et gestion des déchets, et RSE, communication et environnement, master géographie, aménagement, environnement et développement, DU efficacité énergétique, licence professionnelle santé, sécurité et environnement... ;
 - des enseignements spécialisés. Exemples : chimie verte, éthique, économie des inégalités, risques, éducation au développement durable, marketing du développement durable... Des cours d'introduction sur les enjeux du développement durable (par ex. en L2 en LEA), et des enseignements abordant des questions RSDD : civilisation contemporaine, histoire et questions d'actualité.
 - des stages en entreprises. Les formations professionnelles tournées vers les entreprises représentent un tremplin pour le RSDD ;
 - des projets tutorés portant sur le RSDD souvent liés aux choix des étudiants. Ils sont présents par exemple dans certaines licences professionnelles (notamment tourisme), à l'IEP et à l'IUT ;
 - une formation tournée dans son ensemble sur les enjeux actuels, comme celle de l'IEP.

- Quelques formations continues liées aux grandes entreprises incluent les enjeux du RSDD, en particulier lorsque les activités de l'entreprise s'y prêtent particulièrement (exemple : formation pour les salariés d'Air France).
- Une conscience croissante de notre responsabilité dans la professionnalisation de nos étudiants.

POINTS FAIBLES

- Formations destinées aux étudiants : dans l'ensemble, la prise en compte des enjeux du RSDD est faite de manière très hétérogène, elle est fortement liée aux enjeux de la discipline des enseignants et des chercheurs impliqués et/ou fortement liée aux débouchés professionnels du diplôme concerné.
- Des maquettes souvent déjà lourdes rendant difficile l'ajout d'enseignement spécifique.
 - Formations RSDD destinées aux personnels (enseignants, chercheurs, administratifs) : inexistantes pour l'instant.
 - Une formation continue encore trop peu importante.
 - Encore peu de valorisation des expertises en formation RSDD de l'établissement, en interne comme auprès des partenaires.
 - Une hétérogénéité encore trop forte dans la prise de conscience de la responsabilité de l'université sur le lien entre professionnalisation et enjeux sociétaux dans la formation.
 - Ouverture internationale faible dans certaines formations.

PRÉCONISATIONS

- Mener une action forte de sensibilisation sur le RSDD en priorité pour les étudiants (puis pour tous) via la possibilité, voire l'obligation de passer le Sulitest : voir infra.
- Valoriser les MOOC RSDD nationaux et internationaux existants (exemple : MOOC UVED, ENS Lyon).
- Ouvrir davantage nos formations à l'international, pour une meilleure compréhension des enjeux : lutter contre l'échec et favoriser l'insertion professionnelle dans un modèle global.
- Instaurer des ECTS supplémentaires en licence pour la valorisation de projets étudiants RSDD, modèle UE OPSC.
- Inviter chaque enseignant, quel que soit le cours, à intégrer d'une façon ou d'une autre la dimension RSDD dans son approche (c'est presque toujours possible) et/ou un cours dédié obligatoire dans chaque formation selon un coût à définir.
- Confier aux conseils de perfectionnement la réflexion sur la place du RSDD dans les disciplines ou les diplômes, notamment dans la perspective des changements de maquette.
- Élaborer des éléments de cahier des charges des stages en lien avec le RSDD.
- Organiser des concours des meilleurs travaux étudiants engagés dans le RSDD.

Recherche

La question de la recherche est traitée sous deux angles : celui de la place à l'UCP de la recherche liée aux enjeux du RSDD, questionnant également son articulation avec la formation et sa valorisation ; et celui de la démarche de recherche elle-même dans son impact économique, social et environnemental.

POINTS FORTS

- Beaucoup de laboratoires fortement impliqués dans les secteurs du développement durable sur des aspects très complémentaires soit dans l'ensemble de leurs objectifs scientifiques, soit dans certaines de leurs activités. Les domaines ainsi exploités couvrent quasiment l'ensemble des champs du RSDD allant des questions scientifiques aux questions sociales.
Exemples de laboratoires et de thématiques de recherches permettant d'évoquer la diversité des objets "RS/DD" étudiés à l'UCP :
 - GEC (Géosciences et Environnement Cergy). Protection des pierres du patrimoine, bétons innovants.
 - SATIE (Systèmes et Applications des Technologies de l'Information et de l'Énergie). Énergie durable pour les transports et l'environnement.
 - LCB. Production de micro-algues pour bio-carburant.
 - ERRMEce (Équipe de Recherche sur les Relations Matrice Extracellulaire-cellule). Biomatériaux pour la santé.
 - THEMA (Théorie Économique, Modélisation et Applications). Économie du développement, marketing vert.
 - MRTE (Mobilités, Réseaux, Territoires et Environnement). Villes de demain, mobilité douce, recomposition sociale des territoires.
 - LEJEP (Laboratoire d'Études Juridiques et Politiques). Discriminations, genre et inégalités.
 - AGORA (Laboratoire de recherche civilisation, identités culturelles, textes et francophonies). Genre, migrations, enjeux des relations internationales.
- Des laboratoires qui offrent souvent des perspectives d'application et certains travaillant dans des projets impliquant la société civile, entreprises ou collectivités, ou financés par elles.
- Des projets nationaux et internationaux, des chaires d'excellence valorisant les travaux (Droit et éthique des affaires, Éco-quartiers et villes durables, Francophonie et révolution des savoirs...).
- Des plateformes technologiques liées aux enjeux du RSDD, soit dans ses dimensions sociales et innovantes (Faclab) soit dans des questions scientifiques et de santé (Peptlab), éthiques (Cosmétomic) et technologiques (Techedulab).
- La diffusion des résultats de la recherche s'effectue généralement au sein des masters spécialisés.

POINTS FAIBLES

- Politique scientifique de l'établissement : pas de disposition particulière mise en place pour l'instant pour le RSDD.
- Encore peu de réflexion globale sur les impacts RSDD des activités de recherche.
- Encore peu de valorisation auprès de la communauté de l'établissement. Les recherches de chaque laboratoire sont peu connues hors de la composante.

PRÉCONISATIONS

- Un état des lieux approfondi des démarches de recherche dans chaque laboratoire.
- Élaboration d'un cahier des charges, en collaboration avec les laboratoires, permettant une amélioration de la prise en compte des impacts RSDD de leurs activités.
- Un plan d'action de communication permettant une plus large diffusion des résultats de la recherche interne sur le RSDD permettant ainsi de faire le lien entre formation et recherche et donc de participer à la sensibilisation de l'ensemble de la communauté sur le RSDD.
- Un plan d'action similaire à destination des territoires.

Gestion environnementale

L'axe environnemental est large, il comprend notamment les questions d'émissions de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques, d'atteintes à l'environnement, d'achats responsables et de biodiversité.

POINTS FORTS

- **Consommation et production durable**
Nombreuses actions initiées sur le tri sélectif, la consommation de consommables, la gestion du matériel électronique, la gestion des déchets.
NB Depuis la rentrée 2016, des expériences d'amélioration du tri de papier sont en cours, dont la généralisation permettrait également de générer des économies sur les prestations de ménage.
- **Gestion de l'énergie**
Politique de réduction de la consommation primaire. Objectifs RSDD fixés dans certains contrats d'entretien. Actions sur la gestion technique des bâtiments (GTB) existants. Objectifs RSDD fixés dans les nouveaux bâtiments. À chaque rénovation, objectifs de moindre consommation. Expérience d'énergie renouvelable (photovoltaïque pour l'eau chaude à Neuville par exemple).
Signature récente d'une convention avec la Caisse des dépôts (Intracting).

- **Transport**
Plan déplacement campus en cours.
- **Biodiversité**
Quelques actions menées sur certains sites (exemple : potagers sur les sites des Chênes et de Gennevilliers).

POINTS FAIBLES

- **Consommation et production durable :**
Actions peu visibles, et non présentes sur tous les sites.
Usagers insuffisamment impliqués.
Des mises en œuvre insuffisamment suivies.
Des aberrations très visibles et remarquées (certains bâtiments de l'université parfois éclairés toute la nuit...) en cours de correction via la GTB (cf. supra).
- **Gestion de l'énergie**
Des bâtiments construits à une époque peu réglementée sur l'énergie.
Des objectifs parfois non tenus.
Comportement des usagers hétérogène.
- **Transports**
Caractère multi-sites de l'établissement rendant les actions fortes difficiles.
Nombreux usagers qui n'habitent pas l'agglomération (ex. seuls 1 500 étudiants sur les 6 000 des Chênes habitent dans l'agglomération).
- **Biodiversité**
La biodiversité n'ayant pas présenté de caractère prioritaire jusqu'ici, et la situation de l'établissement d'une partie de ses sites en milieu urbain (alors que ce n'est pas forcément un obstacle) : actions peu nombreuses.

PRÉCONISATIONS

- Valorisation des actions menées par l'établissement.
- Dans tous les services : Introduction de clauses de marchés incluant systématiquement les aspects sociaux et environnementaux de la politique de l'établissement.
- Des suivis de marchés et contrats plus étroits (exemple des détecteurs de présence qui ne fonctionnent pas et qui ne sont pas réparés).
- Après sensibilisation et élaboration d'objectifs par site/composante/entité en collaboration avec les usagers : possibilité d'appliquer des "sanctions" en cas de "surconsommation" /gaspillages, et surtout la valorisation des bons résultats.

- Stimulation d'actions locales pour la biodiversité via les structures créées (comité RSDD, service du RSDD, associations, référents-relais).
- Pour les transports, privilégier certains modes de déplacement (ex. : pour les missions des personnels : train plutôt qu'avion pour se rendre par ex. à Londres) en incluant l'incitation, dans les OdM. Favoriser la visio-conférence pour éviter les déplacements en améliorant l'infrastructure dédiée. Valoriser les plateformes de co-voiturage et de l'éco-conduite à l'inscription des étudiants. Accentuer la collaboration avec les collectivités territoriales pour trouver des solutions adaptées aux différents sites.

Politique sociale et ancrage territorial

Ce dernier axe englobe les actions liées à la parité, la diversité, la qualité de vie dans l'établissement, mais aussi l'égalité des chances, les actions sociales liées aux étudiants et aux personnels, les compétences de ces derniers, et aussi l'implication de l'établissement dans le développement (durable !) de son territoire. Ce dernier aspect a déjà été partiellement abordé dans la partie "S'inscrire dans une dynamique" de ce rapport.

POINTS FORTS

- Des chargé(e)s de mission en place sur plusieurs thématiques centrales de l'axe 5. : cf. plus haut.
- **Santé publique et conditions de travail**
 Mise en conformité avec les obligations légales bien avancée. Dans la norme pour la taille des bureaux, idem pour qualité de l'air et la pollution sonore.
 Télétravail : mise en œuvre expérimentale en 2011 (vote du CTP en juillet 2011) validée et poursuivie depuis. En augmentation (de 16 à 22 entre 2012 et 2014).
 Existence de référents hygiène et sécurité sur chaque site.
 Pour les étudiants, nombreuses actions de la médecine préventive, cependant inégales selon les sites.
- **Inclusion sociale**
 Étudiants : Fort accompagnement par les équipes pédagogiques et administratives à un niveau local. Prise en compte des cas particuliers à un niveau central (présidence). Présence d'une médiatrice.
 Personnels : existence du service d'action sociale aux RH. Association L'Amicale (association des personnels subventionnée). Prise en compte aussi des cas particuliers à la présidence.
- **Parité et diversité**
 Égalité femmes-hommes :
 - existence d'une charte égalité femmes-hommes approuvée en CA (2013). Actions de prévention et de sensibilisation pour tous les publics (étudiants, enseignants et Biats). Promotion de la recherche sur ce volet ;
 - existence d'un COPIL égalité hommes-femmes avec ville de Cergy, UCP, agglomération, et autres collectivités ;

- handicap : équipe qui gère les adaptations, notamment pédagogiques (chargé de mission, service de médecine, service de la vie étudiante). 231 étudiants concernés en 2015-2016. Ouverture d'une licence professionnelle à destination d'un public éloigné de l'emploi pour cause de handicap. Schéma directeur Handicap voté en 2015. Participation à l'élaboration d'une carte au niveau national.

Égalité des chances des étudiants :

- l'UCP est un acteur majeur sur les 9 lycées de l'agglomération. Nombreuses actions : mise en place des Cordées de la réussite (UCP : tête de cordée, soutien des élèves depuis la 3^e, dispositif favorisant l'insertion du public visé avec comme objectif de lutter contre l'échec massif en L1).

Dispositif de réorientation (semestre nouveau départ) ;

- quelques formations permettant aux publics fragiles d'atteindre le niveau licence : exemple de la licence pro gastronomie et son excellente réputation.

• **Compétences internes**

Formations internes et externes présentées annuellement.

Un accent mis sur la préparation aux concours pour les Biatss depuis quelques années.

Informations régulières sur les postes à pourvoir (mobilité interne).

• **Culture** : existence d'un service d'action culturelle avec un chargé de mission. Nombreux événements organisés à l'attention des divers publics. Responsabilité sociétale sur l'extérieur, notamment le territoire : exemple de l'Université Ouverte.

POINTS FAIBLES

• **Santé publique**

Problèmes de régulation thermique sur certains sites.

Manque d'espaces de convivialité réservés aux étudiants, notamment pour les pauses-repas (étudiants qui mangent par terre dans les couloirs...).

Actions de médecine préventive pour les étudiants pas toujours assez connues.

Qualité et diversité de la restauration proposée.

Qualité de vie au travail : sensibilisation de la communauté aux enjeux et formalisation de la politique parfois insuffisantes.

• **Parité et diversité**

Le nombre de personnels en situation de handicap déclaré reste faible (bilan social 2014 : 2 % des effectifs, légèrement au-dessus de la moyenne des universités). Le suivi du schéma directeur handicap mérité d'être amélioré.

Prise en compte politique de la diversité à renforcer dans le fonctionnement comme dans les recrutements et promotions.

Pour l'égalité femmes-hommes : politique d'égalité mise en œuvre dans les instances, au niveau central (grâce à la charte), mais pas de politique générale au niveau local (donc variable).

Les étudiants ont encore besoin d'être formés sur cette question.

- **Compétences internes**

Plan de formation interne : offre insuffisante pour les enseignants (notamment sur la pédagogie ; quelques initiatives via le Sefiap et via la formation de formateurs ESPE)

- **Égalité des chances**

Echec en licence et notamment en L1 : peu de volonté de la part des enseignants expérimentés d'enseigner à ce niveau. Pas assez de formations adaptées à tous les publics.

Peu (pas ?) de formations destinées aux personnes éloignées de l'emploi.

PRÉCONISATIONS

- Poursuivre la politique d'accompagnement des personnes en situation de handicap.
- Amplifier la politique de développement des compétences des personnels.
- Valoriser et étendre aux personnels les actions de médecine préventive.
- Formaliser et rendre visible la politique de qualité de vie au travail.
- Conditions de travail des étudiants, objectif : s'assurer que 100 % des étudiants vivent au-dessus du seuil de pauvreté ? À travailler avec le Crous et la Comue.
- Alimentation des étudiants : mener un travail collaboratif avec le Crous, revoir les marchés, élargir l'offre vers des menus plus "verts".
- Alimentation des étudiants et des personnels : établir un partenariat avec des AMAP locales (fruits et légumes bio, production locale et régionale).
- Mener plus d'actions sur l'intégration des étudiants étrangers.
- Égalité des chances : créer de nouveaux diplômes qui répondraient aux besoins des publics fragiles (exemple des lauréats des baccalauréats professionnels ; sur le modèle de la licence gastronomie – des niches) Inciter (sous forme d'HTD par exemple) les enseignants expérimentés à enseigner davantage en L1.
- Nécessité que les actions sur l'égalité F-H soient encore plus visibles permettant d'éviter l'impression de saupoudrage éventuelle.
- Gérer davantage de biens communs. Permet la mise en œuvre d'une intelligence collective (ex. participation au potager urbain partagé créé à Cergy par l'association Les incroyables comestibles).
- Mener davantage d'actions qui peuvent s'ouvrir sur la cité (comme par exemple l'implication dans le projet de création prochaine à Cergy d'un supermarché coopératif).
- Ouvrir ses espaces à la ville, aux entreprises et aux associations.

Sensibiliser, mobiliser, accompagner la communauté

La concrétisation des objectifs et préconisations énoncés ci-dessus, qui entraînera elle-même une dynamique, ne pourra se faire sans la mobilisation de l'ensemble de la communauté, personnels et usagers. Nous proposons ici un certain nombre de leviers et mesures prioritaires en ce sens, privilégiant ici encore, parce que c'est la seule démarche efficace, la mise en place d'actions concrètes au plus près du terrain, afin que les progrès et effets positifs deviennent rapidement tangibles pour chaque acteur de la communauté.

Il faut se rendre à l'évidence : l'énorme majorité des personnels et des étudiants ne connaissent pas l'existence du Référentiel, de son contenu et des enjeux, ni la dynamique engagée depuis quelques années au niveau des établissements d'enseignement supérieur. Pour certains, la "responsabilité sociétale", le "développement durable" évoquent a priori quelque chose de lointain, à gérer par d'autres, à un niveau « macro », on ne se sent pas forcément directement impliqué. Au-delà de la nécessité de mieux trier le papier, de mieux traiter les déchets, la perception du rôle que chacun peut avoir dans le processus est parfois encore floue. De fait : quel que soit l'axe du référentiel concerné, entrer dans la démarche implique de changer ses habitudes, ce qui demande de l'énergie. La communauté n'entrera dans la démarche que si elle en saisit les enjeux, le bien-fondé, et même l'urgence pour tous et pour chacun. Il faut donner envie, démontrer par l'action et valoriser. À défaut, la volonté politique de mettre l'accent sur ces sujets peut être ressentie comme une contrainte supplémentaire "imposée d'en haut", et la dynamique ne s'enclenchera pas. Il faut donc un travail de mobilisation, et trouver les relais et leviers nécessaires pour que la démarche soit comprise, acceptée et accompagnée de façon positive et concrète par le plus grand nombre, dans une émulation réciproque basée sur "l'exemplarité circulaire". Et ce sur les différents sites de l'université.

La nécessité de relais au plus près des acteurs

L'un des principaux obstacles constatés pour que le projet puisse être porté collectivement est sinon l'absence, du moins l'insuffisance d'identification des personnels et des étudiants avec l'UCP comme entité, et donc avec un collectif et les projets qu'il porte. L'une des causes de ce manque d'identification est l'éloignement géographique entre lieu de vie et lieu de travail. Comme le montrent les enquêtes, les temps de trajet sont importants, en particulier pour les enseignants et enseignants chercheurs et pour les étudiants, la disponibilité pour s'investir dans des projets collectifs sur place cimentant l'identification s'en trouve réduite. Ces facteurs sont structurels et ne pourront être changés, en tout cas pour les étudiants, que lorsque les projets de création d'un grand campus avec des lieux de vie et de résidence auront pris corps (et encore : tous les sites ne seront pas concernés).

Par ailleurs, les échanges ont permis de constater que, quand identification il y a, le sentiment d'appartenance se développe essentiellement au niveau de la composante ou du service, au mieux au niveau du site. Les personnels et usagers de Gennevilliers ne vivent pas les mêmes réalités que ceux des Chênes. Et ils ne vont pas s'engager dans la démarche de la même façon que ceux de Saint-Germain-en-Laye. Même dans des sites plus proches comme Neuville ou Saint-Martin, les personnels se sentent "loin". Les sites sont différents, les potentialités sont diverses, les profils des personnels et des étudiants aussi, tout comme les formations qui y sont dispensées. Les priorités et les approches seront forcément différentes. Réalistement, l'implication dans la démarche ne peut se faire qu'au plus près du terrain. C'est l'échelle à laquelle les acteurs peuvent se l'approprier. D'où la nécessité de créer des relais adéquats sur chacun de ces sites. Partant tous du même cadre – le Référentiel – chaque site, composante, service le mettra en œuvre selon des modalités et des initiatives propres.

D'où les propositions suivantes :

- la création d'instances de gestion décentralisées au niveau de chacun des sites offrirait l'opportunité de développer la dynamique RS/DD à la bonne échelle. Un référent par site pourrait être nommé, si possible sur la base du volontariat, qui pourra œuvrer au plus près du terrain et motiver les personnels et usagers du site, relayer les infos - dans les deux sens, c'est-à-dire aussi faire remonter les initiatives RS/DD concrétisées sur les autres sites dans la logique de l'échange de bonnes pratiques au sein de la communauté. Il sera à même aussi d'initier des actions en collaboration avec les partenaires locaux ;
- sur un même site (quand multi-composantes ou quand il abrite aussi différents services et labos) : un référent-relai par entité. Le référent veillerait à l'intégration concrète du RS/DD dans chacune des décisions prises dans son unité.

La mobilisation des étudiants

Les étudiants doivent jouer un rôle central et moteur. Différents moyens de mobilisation ont été envisagés, certains projets sont en cours de réalisation.

Création d'une association dédiée : "Demain UCP"

Une soixantaine d'associations étudiantes existent à l'UCP, sans parler des nombreuses associations créées à l'IEP. L'état des lieux a révélé l'existence d'initiatives ponctuelles menées par diverses associations étudiantes (par exemple la journée économie solidaire organisée par l'association rouages en avril dernier), ainsi que l'existence de quelques associations dont l'objet même est centré sur un aspect RS/DD (Issue Environnement (Neuville), Phenix (association pour les CMI), REMED, Alternative C... Exemples d'actions : potager partagé, semaine du gâchis alimentaire...). Mais ces actions sont très localisées et peu visibles. Par ailleurs : difficulté à les rendre pérennes.

Pour mobiliser l'ensemble des étudiants et dynamiser les actions RS/DD : sur proposition du VP étudiant, création fin 2016 d'une association transversale dédiée au RS/DD : "Demain UCP". L'association a été conçue comme "mixte", c'est-à-dire ouverte à l'adhésion des personnels, ce qui permettra une meilleure synergie et une meilleure continuité, les étudiants n'étant à l'université que pour la durée de leur cursus. L'association a d'ores et déjà adhéré au réseau RS/DD étudiant national REFEDD.

Objectifs principaux : instiller la logique RS/DD dans la vie de chaque association. Relayer toutes les initiatives des autres associations dans le domaine RS/DD. Contribuer à la mise en place de services améliorant la vie quotidienne des étudiants et personnels (par exemple : épicerie solidaire, AMAP...), en synergie, à chaque fois que c'est possible, avec les initiatives du territoire. Mettre en place des actions spécifiques en coopération avec l'institution : organisation d'événements fléchés RS/DD, par exemple lors de la semaine du développement durable - ou, celle-ci se déroulant généralement en mai après la fin de examens, à une autre date plus adaptée, et/ou lors de la semaine d'intégration, avec présentation/visite des initiatives et services RS/DD existants sur le campus ou à proximité.

L'association va également organiser des conférences dédiées RS/DD, ouvertes à tous (3 conférences prévues d'ici l'été 2017. Le rythme de ces conférences sera à ajuster Le constat a été fait d'une offre déjà très abondante en terme d'événements étudiants).

Moyens de l'association : financements sur projets, notamment auprès du FSDIE et demandes à effectuer auprès de la Fondation.

Le déploiement du Sulitest

Le Sulitest⁷ – Sustainability Literacy Test – est un test de connaissances sur les enjeux du XXI^e siècle. L'objectif est qu'il devienne le "Toefl" de demain en matière de RS/DD. La version 1 portait simplement sur les connaissances. La version 2, qui est maintenant opérationnelle, interroge sur les connaissances mais également sur l'état d'esprit et les connaissances sur les compétences nécessaires pour œuvrer à un développement durable. Il se présente sous la forme d'un QCM de 50 questions. Certaines questions supplémentaires peuvent être adaptées au contexte local

Le Sulitest a été lancé en 2014 à la suite de la conférence des Nations Unies sur le développement durable 2012, dite Rio+20, pour répondre aux besoins des acteurs politiques et économiques d'intégrer le développement durable dans les organisations assumant ces questions. Soutenu par de nombreuses institutions et organisations internationales, il a été reconnu comme un outil intergénérationnel lors de la conférence environnementale de 2016 et fait partie des partenaires reconnus par les objectifs du millénaire des Nations Unies pour le DD (agenda 2030). Il est maintenant traduit en 8 langues. Parmi les partenaires du test côté privé en France on retrouve notamment LVMH, Orange, Pernod Ricard, EDF, L'Occitane, La Banque Postale, ONET, etc, qui souhaitent notamment que le test soit utilisé dans leur politique de recrutement, au même titre qu'un niveau Toefl minimal est exigé (croisement de leurs politiques RSE et RH).

Le Sulitest se déploie rapidement dans l'enseignement supérieur depuis sa création. Déjà 528 universités et entreprises dans le monde sont enregistrées. La Comue Paris Seine est pour l'instant l'unique Comue partenaire du test.

L'UCP a décidé de proposer progressivement à l'ensemble de ses 18 000 étudiants la possibilité de passer le test. Une première en France. Il permettra à tous nos étudiants de se situer et surtout de se sensibiliser aux différentes thématiques du développement durable (droits fondamentaux, économie circulaire, responsabilité sociétale des entreprises, biodiversité, changement climatique...). La procédure leur aura été présentée dans le mail envoyé après la projection-débat du film *Demain* le 19 janvier 2017 à l'université, en présence de son réalisateur Cyril Dion.

Après cette première année de lancement, chaque formation aura la possibilité de s'approprier le test et de lui trouver la place qui lui convient (début ou fin de formation, obligatoire ou optionnel, module personnalisé en fonction du cours...). En parallèle, le Sulitest sera proposé aux personnels. Son mode "apprentissage" fournissant les bonnes réponses richement argumentées permet à tous d'accéder à des connaissances dans le domaine et participe donc à la sensibilisation de tout l'établissement.

Attribution des subventions aux projets étudiants via le FSDIE incluant des critères RS/DD

Proposition : privilégier pour l'attribution de subventions aux projets étudiants ceux qui intègrent clairement une dimension RS/DD dans leur conception et leur montage, voire qui y sont dédiés.

Sensibilisation, mobilisation et communication

S'agissant d'un défi collectif, l'objectif doit être l'implication de l'ensemble des acteurs de la communauté dans de nouvelles pratiques, la réalisation de nouveaux projets. Les outils de communication sont un des leviers à mettre en œuvre. Ils doivent permettre la visibilité, jusqu'alors insuffisante, de ce qui se fait, et l'échange de bonnes pratiques, dans une logique de "viralité" très contagieuse, sur ce qui se fait en interne mais aussi au niveau local afin de développer les synergies.

Leviers proposés

- Création et animation sur le site de l'UCP d'une page dédiée à la politique RS/DD (en cours) et à la remontée des initiatives des entités qui la composent. Page "interactive", et avec espace dédié aux étudiants, même si ceux-ci communiquent aussi avec leurs propres outils.
- Création d'une adresse mail spécifique developpement-durable@ml.u-cergy.fr permettant de faire remonter pour valorisation les témoignages sur les actions, les projets et les suggestions, et de fluidifier les échanges.

- Organisation d'évènements à destination du public interne mais également externe, comme par exemple l'intervention d'experts et praticiens du RS/DD (de l'UCP et de l'extérieur) dans le cadre de l'Université ouverte (la création d'un cycle de conférences dédiées supplémentaires semblant irréaliste par rapport à l'offre abondante déjà existante).
- Communication RS/DD dans les entités via les référents-relais, au plus près des acteurs et des actions.
- Valoriser le RS/DD via les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) et via la future application mobile UCP.
- Poursuite de la démarche d'auto-évaluation annuelle de l'UCP (participation à la démarche nationale / Référentiel RS/DD), elle permet et permettra chaque année à la communauté de mesurer ses progrès. Les résultats devront être diffusés et valorisés.
- Utilisation d'indicateurs de changement de comportement et diffusion de résultats.
- Et le plus rapidement possible : mise en œuvre de quelques actions fortes aux résultats rapidement visibles/tangibles, à la portée symbolique forte, amenant toute la communauté à des changements de comportement dans son quotidien. Proposition : supprimer les poubelles dans les bureaux en instaurant des modes de collecte des différents types de déchets pratiques à proximité immédiate. Ou encore : dans tout l'établissement et sur tous les sites, utiliser exclusivement du papier issu de l'économie circulaire et innovante, y compris pour les supports de communication (ex. : cartes de visite).

Le bilan actuel de l'UCP en matière de RS/DD est déjà conséquent. C'est la mise en synergie et la dynamisation de toutes ces actions trop souvent dispersées, combinée à l'émergence de nouvelles, qui lui donneront la dimension d'une véritable politique d'établissement. La volonté politique de l'UCP de rendre ces thématiques prioritaires, préalable indispensable, va désormais permettre à notre communauté de rejoindre plus vigoureusement une démarche qui la dépasse, et dans laquelle elle a par nature vocation à prendre toutes ses responsabilités et à montrer l'exemple.

Si la communauté est accompagnée dans ses efforts, nul doute que la mise en œuvre concrète pourra désormais avancer plus efficacement. Elle le sera sur la base des propositions de ce rapport qui auront été retenues, et qui serviront, avec d'autres, à élaborer un « Agenda 21 » pour l'UCP. Sa réalisation sera d'autant plus rapide que chacun s'appropriera ses objectifs, au bénéfice de tous. A condition que l'ensemble de la communauté se mobilise autour ce projet. La tâche est ambitieuse, mais ce sont bien la crédibilité par l'action et la démonstration par l'exemple qui créent le mouvement - comme le montre Cyril Dion dans son documentaire « Demain ».



UniversiteCergyPontoise



@universitecergy



univcergy



Direction de la communication UCP
Mars 2017



33 boulevard du Port
95011 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 34 25 60 00
www.u-cergy.fr